

[Retrouvez toute l'actualité sur notre plateforme de services](#)

À la Une

#JPO URMA



Les cinq Centres de formation de l'URMA des Pays de la Loire ouvrent leurs portes le samedi 29 mai 2021.

Uniquement sur inscription, ils invitent tous les jeunes et leurs parents/proches à venir rencontrer les équipes pédagogiques, découvrir les plateaux techniques et les campus. [Inscription ICI](#)

#Table ronde



Incertitude, et si elle était une opportunité pour votre entreprise ?

Le 1^{er} juin à 18h en visioconférence

L'incertitude, on en parle ensemble lors d'une table ronde inspirante rassemblant pour vous des entrepreneurs et experts. Ils partageront avec vous leurs expériences et leurs conseils. Rendez-vous le 1er juin ! [Inscription ICI](#)

#Top Prépa



48h pour découvrir ta formation

Dans le cadre du dispositif « Prépa-Apprentissage », le 1^{er} et 2 juillet 2021, l'URMA des Pays de la Loire et ses 5 centres de formation professionnelle proposent aux jeunes de 16 à 29 ans une immersion sur leurs plateaux techniques pour essayer un métier et découvrir l'apprentissage. [En savoir plus](#)

#Formalités apprentissage



Simplifiez-vous l'apprentissage avec la CMA

Un conseiller de la CMA vous apporte conseils et informations indispensables à la mise en place du contrat d'apprentissage qui vous lie à votre apprenti. 2 300 recrutements d'apprentis facilités par notre appui en 2020 en Loire-Atlantique. N'attendez plus, contactez nos conseillers par mail à apprentissage44@artisanatpaysdelaloire.fr [En savoir plus](#)

Votre CMA toujours à vos côtés !



Délégation Loire-Atlantique

5 allée des Liards - BP18129
44981 Sainte Luce sur Loire Cedex
02 51 13 83 00

Notre actualité

#Rencontre avec le Président



chocolat Stéphane PASCO



Le président BELY à la rencontre des artisans

Les 13 avril, Philippe BELY visitait, juste après Pâques, 2 chocolatiers : Stéphane PASCO, Maître Artisan Pâtissier-Chocolatier-Glacier à Vertou et Oliver GRIMAUD, CREAT'CHOC aux Sorinières. En outre, il remettait en Mairie de Carquefou le titre de Maître Artisan à Dominique GARNIER, Boucher-Charcutier-Traiteur.

11 mai dernier – après la fête du 1^{er} Mai - 3 artisans fleuristes l'accueillaient : Xavier DURIEZ – L'Arrosoir à Petit Mars, Les jolies choses, dirigée par Laure et Jean-Jacques TARIS, fratrie héritière d'une famille de fleuristes à Couëron et Brice Nicoleau, Maître Artisan Fleuriste, l'Atelier de Brice à Nantes.

Nos solutions entreprises

#Devenez une entreprise accueillante



Engagez-vous autrement pour l'emploi dans la métropole

C'est quoi ?

- Faire découvrir votre activité, vos métiers
- Accueillir des stagiaires dès la 3^{ème}
- Accompagner, soutenir, conseiller des personnes éloignées de l'emploi

Comment ?

1. Vous dirigez ou travaillez dans une entreprise de la métropole nantaise
2. Rendez-vous sur rse.nantesmetropole.fr/rubrique « entreprise accueillante », [remplissez le formulaire](#)

Pourquoi ?

- Défendre la diversité dans les entreprises
- Assurer l'égalité des chances
- Lutter contre les discriminations dans l'accès à l'emploi

Engagez-vous pour développer la dynamique de l'emploi sur la métropole nantaise et faites le savoir, affichez l'attestation « Entreprise Accueillante ». [En savoir plus](#) : Service aux Entreprises – 02 51 13 83 22 - entreprise44@artisanatpaysdelaloire.fr

#Plan anti défaillances



Agir en préventif plutôt qu'en curatif ! nous épaulons les artisans sous 48 h

" *Lorsqu'on est en difficulté, on a parfois du mal à l'admettre et à accepter la situation telle qu'elle se présente ! Bénéficier d'un effet miroir permet d'avancer et de trouver des solutions...* "

Depuis le 1^{er} février, CMA et EGEE agissent ensemble pour sortir de l'ornière des artisans en détresse ! "

Objectif : intervenir au plus vite pour venir en aide et sans jugement aux dirigeants « fragilisés ». La réactivité conjointe des équipes CMA/EGEE conditionne partiellement la réussite des interventions. **3 mois après, où en est-on ?** Le nombre de dossiers est équivalent à celui traité en 2020 par la CMA.

[Pour en savoir plus](#) : 02 51 13 83 22 - entreprises44@artisanatpaysdelaloire.fr

#Recruter mon apprenti



Ma CMA est utile pour recruter mon apprenti !

Simplifiez-vous l'apprentissage et confiez-nous vos formalités : 2 300 recrutements d'apprentis facilités par notre accompagnement en 2020 en Loire-Atlantique.

N'attendez plus, contactez nos conseillers au 02 51 13 83 50 (Nantes) ou 02 40 22 19 35 (Saint-Nazaire) - du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 ou par mail à apprentissage44@artisanatpaysdelaloire.fr

« Depuis 2010 avec un effectif régulier d'apprenti, j'apprécie le suivi personnalisé de mes contrats. Je suis très bien accompagnée même pour les procédures plus complexe (licenciement). La CMA a su me rassurer et m'aider dans mes démarches. Je suis très satisfaite de la partie recrutement. 9/10 ! » - Ahwaz AL AMAD IBRAHIM, Responsable du salon de Coiffure IDEALOOK à Nantes. [Informations complémentaires sur notre plateforme de services CMA](#)

Nos formations

#ADEA



Assistant(e) de dirigeant(e) d'entreprise Artisanale - Formation certifiante - Taux de réussite 2020 : 100 %

Beaucoup d'entreprises artisanales ont en commun le rôle prépondérant du conjoint dans leur bon fonctionnement. Outre une très grande polyvalence, ce poste requiert des compétences spécifiques : accueil, gestion administrative, comptabilité, relations partenaires, suivi commercial... Pouvoir compter sur des collaborateurs compétents est essentiel. Cette formation modulaire est reconstruite dans le monde artisanal. Possibilités de prise en charge. Durée : 1 journée/semaine [En savoir plus](#): Delphine BISSON - 02 51 13 83 88 - [Cliquez ICI](#)

#Brevet de Maîtrise



Niveau V (Bac+2)

Objectifs : Acquérir une double compétence. Etre un professionnel hautement qualifié dans son métier, apte à gérer une entreprise artisanale et à former des apprentis Formation : du 06 septembre 2021 au 30 juin 2023 à Ste Luce sur Loire (1 jour/sem) Encore quelques places, Inscrivez-vous ! [Plus d'informations](#): Christie DALICY- 06 47 50 12 88 - cdalicy@artisanatpaysdelaloire.fr

#Parcours entrepreneurs dans l'artisanat

La CMA 44 propose une nouvelle session de cette formation sur 6 semaines, du 25 mai au 2 juillet 2021. Public : Entrepreneurs d'entreprise artisanale qui envisagent une installation dans les 12 mois qui suivent leur entrée dans le « parcours entrepreneur* ».

L'entrant devra posséder la qualification professionnelle nécessaire à sa future activité.

Objectifs : Construire et vérifier la faisabilité d'un projet de création d'entreprise dans l'artisanat.

Acquérir les compétences commerciales, financières, juridiques et techniques d'un chef d'entreprise. [En savoir plus](#) : Nathalie FRANCIS - 02 51 13 83 22 – nfrancis@artisanatpaysdelaloire.fr

Nos publications

#Le Monde des Artisans



Téléchargez le magazine de Métiers et de l'Artisanat.

Le Monde des Artisans est décliné départementalement et de vous apporter les informations les plus proches de vos préoccupations. [En savoir plus](#)

[RESTONS EN CONTACT](#)

